



A Monsieur Guillaume JACQUES  
Directeur des Ressources Humaines  
TMMF Onnaing

Objet : Renégociation du contrat santé et prévoyance.

Lettre recommandée main

Monsieur le Directeur,

Courant 2016, vous avez décidé de lancer un appel d'offre sur le contrat santé et prévoyance de notre mutuelle d'entreprise en y incluant, éventuellement, la gestion du Plan d'Épargne Entreprise. Vous avez chargé un cabinet d'étudier notre dossier et de faire une sélection parmi les meilleurs prestataires du marché.

A ce jour, nous ne savons pas à quel stade l'étude se trouve puisqu'aucune restitution n'a été officiellement présentée au CE.

Cette mutuelle avait été mise en place dès la création de TMMF par décision unilatérale de l'employeur. Comme il s'agit de sujets très importants qui concernent l'ensemble des salariés, nous voudrions profiter de cette renégociation pour mettre en place cette nouvelle complémentaire santé dans le cadre d'un accord d'entreprise comme le prévoit l'article 911-1 du code de la Sécurité Sociale en y incluant aussi la prévoyance et la gestion de l'épargne salariale.

Nous pensons que passer par voie d'accord serait un nouveau signal encourageant pour témoigner concrètement d'un dialogue social fort et constructif. Cela nous semble tout à fait pertinent puisque nous touchons là à trois domaines essentiels pour les salariés, à savoir la santé, la prévoyance et l'épargne. Proposer à l'ensemble des organisations syndicales représentatives ce sujet de négociation serait donc un signe fort.

Saisissons cette occasion pour dialoguer de bonne foi et en bonne intelligence plutôt qu'une décision soit unilatéralement arrêtée...

Dans l'attente d'une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

*Rem en main propres  
CE 27/02/17*

Pour la section syndicale CFE-CGC TMMF  
D. BISIAUX, le 27 février 2017.